

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 58 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 24 Absent(s) excusé(s) : 40 Absent(s) : 2</i>
--	---	---

Date de convocation : 21 juin 2022

Vote(s) pour : 80
Vote(s) contre : 2
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 27 juin 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-06-27-CM-11 :

Présentation du bilan de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C.

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2013 constatant l'établissement, à compter du 1^{er} janvier 2014, d'un Périmètre de Transports Urbains sur l'ensemble du territoire de Metz Métropole, Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 17 février 2020 approuvant la révision du Plan de Déplacements Urbains de Metz Métropole,
VU le projet de 3^{ème} ligne de Bus à Haut Niveau de Service METTIS C de Metz Métropole,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 approuvant la création d'une Autorisation de Programme dédiée au projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 approuvant les objectifs poursuivis par le projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C ainsi que le lancement de la concertation préalable correspondante,
VU le règlement financier de Metz Métropole,

APPROUVE le bilan de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C joint en annexe,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à poursuivre les études en vue d'une mise en service de la ligne METTIS C en septembre 2025.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 juin 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

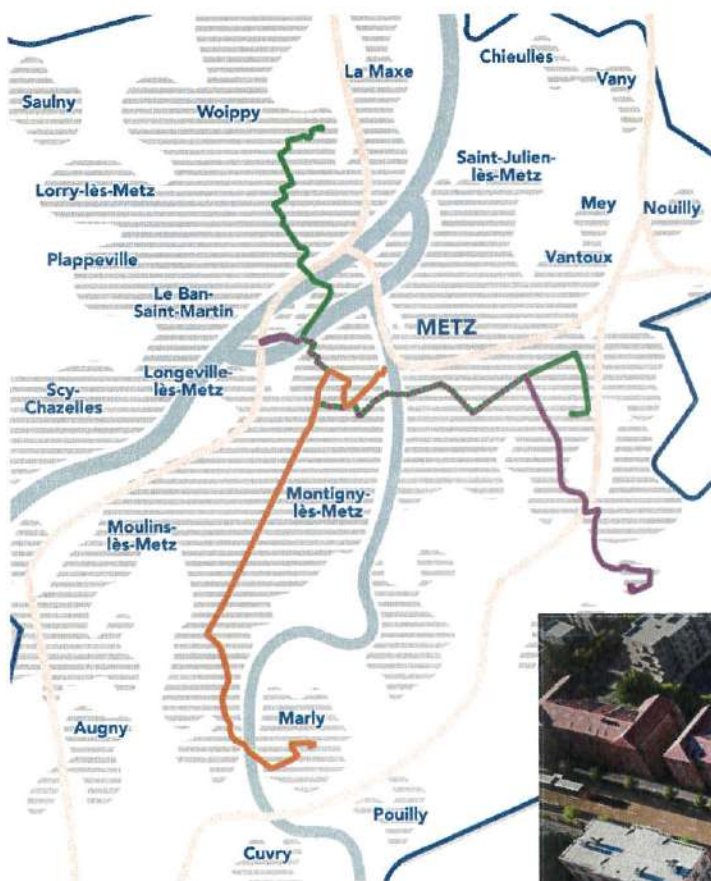


Marjorie MAFFERT-PELLAT

MISE EN ŒUVRE DE LA LIGNE METTIS C

Bilan de la concertation préalable

Dates de la concertation : du 18 novembre 2021 au 31 janvier 2022



Ligne A
Ligne B
Projet METTIS C



SOMMAIRE DU BILAN DE LA CONCERTATION

1. LE PROJET ET SON CONTEXTE

UN EFFORT IMPORTANT ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES
UNE DÉMARCHE QUI A PORTÉ RAPIDEMENT ET DURABLEMENT SES FRUITS
LA LIGNE METTIS C : UNE ACTION MAJEURE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS
LES OBJECTIFS POURSUIVIS
LE CHOIX DU TRACÉ
LES GRANDES LIGNES DU PROJET
L'HYDROGENE COMME CHOIX D'ENERGIE POUR METTIS C
LES ELEMENTS DE COUTS ET DE CALENDRIER

2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

LE CADRE REGLEMENTAIRE
LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION
LES MODALITES DE LA CONCERTATION
LE RECUEIL DES AVIS ET LES TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION

3. LE BILAN DE LA CONCERTATION : LES GRANDS CHIFFRES

LES CONTRIBUTIONS ECRITES
LES RENCONTRES
AVIS GENERAL SUR LE PROJET
LES GRANDS THEMES ABORDES

4. LES AVIS EXPRIMES ET ECLAIRAGES APPORTES

OPPORTUNITE ET INTERET DU PROJET
LE PROJET
RESEAU ET OFFRE LE MET'
IMPACTS DU PROJET
MODALITES DE CONCERTATION

1. LE PROJET ET SON CONTEXTE

Dans un souci de toujours apporter des solutions de mobilité adaptées aux usages et répondant aux enjeux de développement durable, le projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C s'inscrit dans la continuité des projets de lignes METTIS A et B, déployées en octobre 2013.

UN EFFORT IMPORTANT ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR LA MÉTROPOLE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE SON RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Depuis 2013, l'Eurométropole met en œuvre de nombreuses actions en faveur du développement et de la fiabilisation du réseau Le Met' :

- 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dotées d'un matériel roulant capacitaire avec une amplitude de service étendue et une offre plus lisible grâce au cadencement ;
- création de 3 parkings relais ;
- renforcement de l'offre (amplitude, fréquences, etc.) sur les 5 lignes majeures (Lianes) ;
- restructuration des lignes complémentaires, dans une logique de relations interquartiers (Citéis), et des dessertes suburbaines (Proxis) ;
- intégration tarifaire des haltes ferroviaires du territoire ;
- ensemble de mesures tarifaires incitatives ;
- etc., ...

Dans un souci d'optimisation des moyens déployés et d'amélioration de l'attractivité du réseau, des adaptations d'offre ainsi que des aménagements infrastructurels (sites propres, aménagement de carrefours, mesures de régulation du trafic, etc.) ont été engagés par l'Eurométropole de Metz ces dernières années. Ceux-ci visent à améliorer la performance globale du réseau de transports collectifs et ainsi, à éviter de créer un réseau à « deux vitesses ».

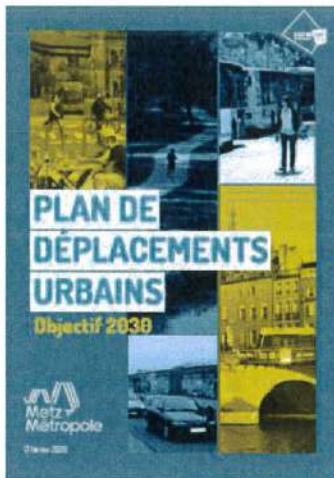
UNE DÉMARCHE QUI A PORTÉ RAPIDEMENT ET DURABLEMENT SES FRUITS

FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA MÉTROPOLE



La fréquentation du réseau Le Met' est passée de 14 millions de validations en 2013 à 23,5 millions de validations en 2019 (avant période COVID-19).

Source : Metz Métropole



LA LIGNE METTIS C : UNE ACTION MAJEURE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Metz Métropole a approuvé en février 2020 son nouveau Plan de Déplacement Urbain (PDU), document stratégique fixant les orientations de mobilité pour le territoire à l'horizon 2030.

Une des actions fortes de ce nouveau PDU est la réalisation d'une troisième de bus à haut niveau de service (BHNS) permettant de desservir des zones non desservies par les actuelles deux lignes de BHNS METTIS, mises en service en octobre 2013.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Le projet de troisième ligne de BHNS, ou ligne METTIS C, a pour objectifs d'encourager le report modal vers les transports collectifs d'une part, en améliorant considérablement l'offre de service (vitesse commerciale, régularité, fréquence, confort, etc.) et d'autre part, de renforcer l'usage des modes actifs (vélo, marche à pied, etc.) en offrant des espaces publics plus sécurisés et plus confortables.

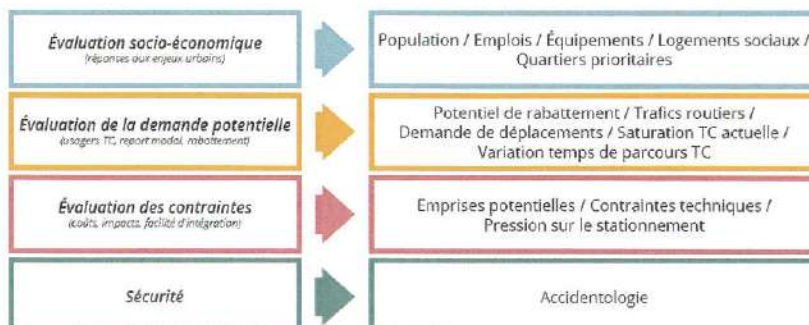
Le PDU vise notamment la desserte par METTIS C du secteur Sud de l'agglomération, qui regroupe aujourd'hui plus de 60 000 habitants et près de 14 350 emplois.

La ligne METTIS C a également vocation à accompagner le développement de projets urbains, comme celui de la requalification de la caserne Lizé à Montigny-lès-Metz ou celui de la reconversion du quartier Ranconval à Metz.

LE CHOIX DU TRACÉ

Faisant suite aux premières réflexions menées dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains, la Métropole a confié au bureau d'études Systra (en 2019 et 2020) la mission d'identifier les corridors les plus opportuns pour mettre en place une offre de BHNS et de déterminer le plus pertinent d'entre eux.

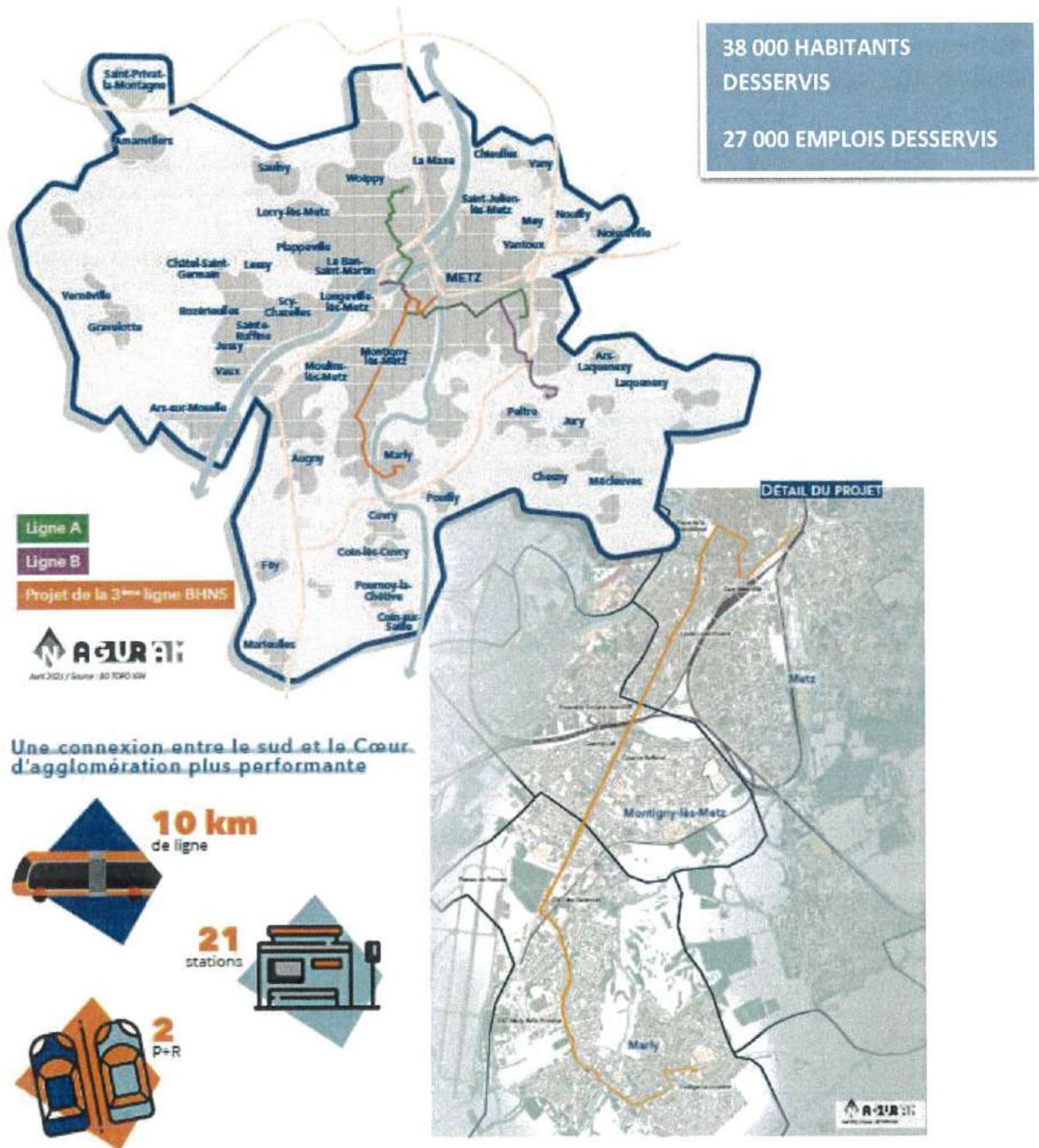
- ANALYSE DE 9 CORRIDORS POUR LE TRACÉ DE METTIS C
- UNE EVALUATION MULTICRITERES COMPLETE POUR DETERMINER LE CORRIDOR LE PLUS PERTINENT



Ce diagnostic a permis de distinguer le corridor « Marly - Montigny-lès-Metz – Metz » comme l'axe le plus adéquat pour accueillir la nouvelle ligne METTIS C.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

La ligne METTIS C s'étendra sur 10 km et desservira 21 stations, dont certaines sont communes avec les lignes METTIS A et B existantes. La ligne sera ainsi en connexion directe avec les lignes METTIS A et B au niveau des stations Roi George, République et Gare.



La ligne METTIS C, qui viendra remplacer la Liane 2, reliera la commune de Marly à l'hypercentre de Metz en passant par la commune de Montigny-lès-Metz via les rues Général Franiatte et du XX^{ème} Corps Américain.

La ligne METTIS C bénéficiera d'une identité semblable à celle des deux premières lignes METTIS. S'agissant de l'exploitation de la ligne, le niveau de service offert à l'utilisateur sera équivalent à celui des lignes METTIS A et B.

La ligne METTIS C sera équipée de deux parcs-relais :

- Le premier se situe à l'extrémité sud de la ligne à Marly, au niveau du parking existant Jules Ferry, le long de la RD113a,
- Le second sera créé au niveau des emprises réservées existantes, à proximité du giratoire Costes et Bellonte.

En aménagement connexe, comptera également la réalisation des infrastructures nécessaires au prolongement de la Liane 3 jusqu'aux futurs P+R et pôle d'échanges de Costes et Bellonte.



Vue 3D présentée lors de la concertation : P+R de Costes et Bellonte et nouvelle infrastructure dédiée à la Liane 3

L'HYDROGENE COMME CHOIX D'ENERGIE POUR METTIS C

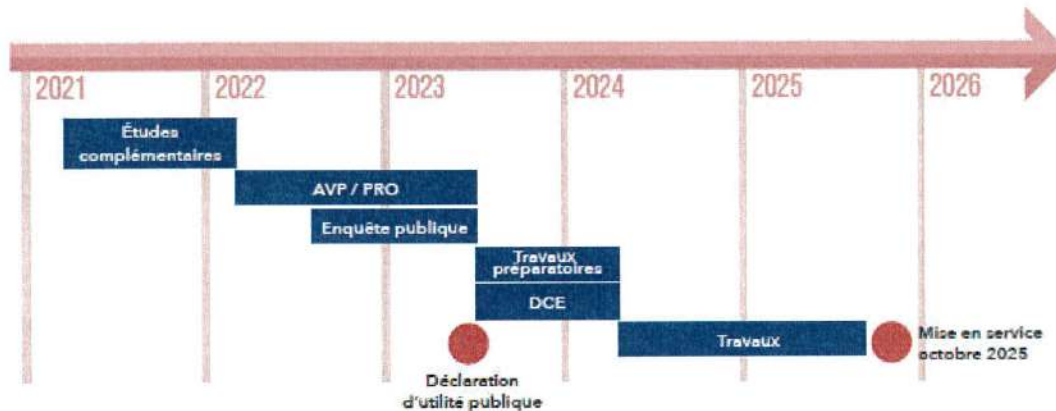


Un matériel roulant spécifique, à motorisation hydrogène, sera déployé sur cette ligne. L'hydrogène qui sera utilisé par METTIS C sera issu de la filière hydrogène vert en cours de développement sur le territoire.

L'utilisation de l'hydrogène vert permettra d'émettre près de 90 % de CO₂ en moins.

LES ELEMENTS DE COÛTS ET DE CALENDRIER

La mise en service de la ligne METTIS C est prévue à l'automne 2025.

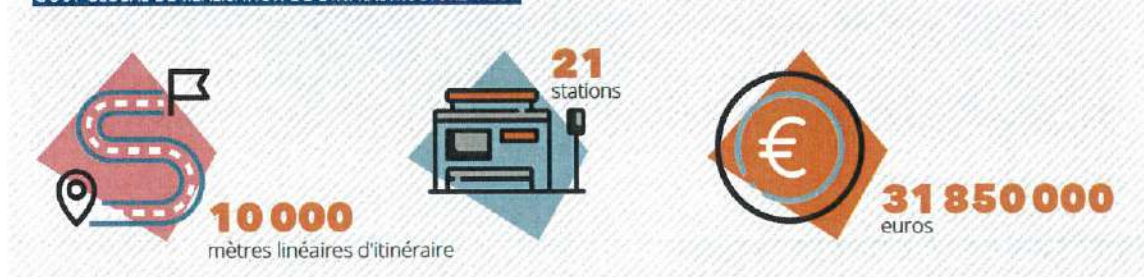


Le coût global du projet est estimé à 65,7 millions d'euros (valeur mai 2022), en incluant l'achat des nouveaux bus et les travaux à réaliser pour le dépôt des bus.

Les travaux d'aménagement et d'infrastructure propres au projet METTIS C ont un coût estimé à près de 32 millions d'euros. Ce montant prévisionnel, qui sera précisé dans les phases d'études ultérieures, intègre notamment :

- Les travaux d'aménagement urbain : aménagements pour la ligne METTIS C, stations, trottoirs, voies de circulation, aménagements cyclables, plantations, etc. ;
- Les travaux relatifs au système de transport : équipement des carrefours, des stations et le long de la ligne METTIS C ;
- Les travaux d'aménagement des parcs-relais ;
- Les frais de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ;
- La provision pour aléas et incertitudes.

COÛT GLOBAL DE RÉALISATION DE L'INFRASTRUCTURE TCSP



2. LE DEROULEMENT ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Par une délibération du 28 septembre 2021, le Conseil métropolitain de Metz Métropole a autorisé le lancement de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre de la 3ème ligne de BHNS, ou ligne METTIS C. Le Conseil Métropolitain a approuvé, à cette occasion, la définition des objectifs poursuivis par le projet et des modalités de concertation.

LE CADRE REGLEMENTAIRE

D'après les articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'Urbanisme, le projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C est soumis à concertation préalable en tant que « réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants ».

L'article L. 103-4 du Code de l'Urbanisme prévoit les modalités se rattachant à la concertation au titre du Code de l'Urbanisme. Celles-ci doivent permettre, « pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente ».



LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation sont multiples :

- Expliquer le projet en termes de mobilité, de développement durable et de cadre de vie
- Exposer les grandes étapes du projet
- Proposer différents scénarii d'insertion
- Recueillir les avis et doléances des riverains et des usagers

Afin de mener une concertation publique accessible à toutes et tous, un dispositif complet de concertation et de communication à l'attention du grand public et des riverains a été proposé.

LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Ainsi, compte tenu de l'article L103-4 du Code de l'Urbanisme, il a été proposé d'organiser la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C autour de temps d'échanges mais également de manière continue tout au long de la période de conduite de cette concertation.

En amont de la concertation préalable, a minima 15 jours avant son démarrage, des informations quant aux modalités d'organisation de la concertation préalable ont été largement diffusées. Dans cet objectif, différents types de médias ont été mis à contribution : site institutionnel, bulletins métropolitain et municipaux, réseaux sociaux, etc.



Posts Facebook



Publication dans le journal La Semaine (15/11/2021)

REUNIONS PUBLIQUES

Au cours de la phase de concertation, ont été organisées des réunions publiques dans les communes et quartiers traversés par le projet. Le grand public a pu se rendre à ces réunions de présentation et d'échanges.

L'Eurométropole de Metz a également souhaité tenir des réunions publiques dédiées aux commerçants concernés directement par le tracé de la ligne METTIS C.

	Marly	Montigny-lès-Metz	Metz
Réunion publique GRAND PUBLIC	●	●	●●
Réunion publique COMMERCANTS		●	●



Compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire relative au COVID-19, une diffusion en temps réel de la réunion publique du 24 janvier 2022 à l'Hôtel de Ville de Metz a été réalisée sur la plateforme **YouTube**.

Lors de ces réunions publiques, ont été présentées les grandes lignes du projet ainsi que plusieurs scénarii d'insertion des différentes fonctionnalités de l'espace public.

Au préalable, un courrier d'information a été distribué aux riverains et aux commerçants. Ces réunions ont bien entendu été organisées en collaboration avec les équipes municipales de Marly, Montigny-lès-Metz et Metz.

PERMANENCES DANS LES COMMUNES

Des permanences ont été organisées, par demi-journée, dans les communes et quartiers directement impactés par le projet. Ces permanences ont été tenues par deux agents de l'Eurométropole de Metz, en charge du projet.

Organisées dans un format plus restreint que celui des réunions publiques, ces permanences ont permis d'informer le public, de répondre à ces interrogations et de recueillir les avis relatifs aux différentes insertions proposées.

UNE CONCERTATION MENEÉ DANS LE RESPECT DES REGLES SANITAIRES COVID-19

Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous lors de la concertation préalable, et notamment lors des réunions publiques et des permanences, les mesures suivantes ont été mises en place :

- Contrôle du passe sanitaire avant accès aux réunions publiques
- Port du masque obligatoire pour tous les participants
- Respect des jauges de salles
- Distanciation sociale
- Diffusion de la réunion publique en temps réel sur Youtube (24/01/2022)



EXPOSITIONS DANS LES COMMUNES

Tout au long de la concertation publique, des panneaux d'exposition ont été installés, dans plusieurs lieux publics (Hôtels de Ville de Marly, Montigny-lès-Metz, Metz notamment) afin de présenter et d'expliquer le projet.

*Exposition **METTIS C***

Hôtel de Ville de Montigny-lès-Metz

SITE INTERNET DEDIE ET REGISTRE NUMERIQUE

Un site internet participatif a été mis en œuvre. Un accès depuis le site internet institutionnel de l'Eurométropole a été mis en place pour plus de simplicité.

Cet outil a permis :

- de délivrer les informations sur le projet et sur l'organisation de la concertation (dates d'ouverture et de fermeture, lieux et dates des réunions publiques, des permanences, etc.)
- de recueillir et publier les avis des internautes, riverains et usagers, sur le projet et les variantes d'insertion proposées.

REGISTRES PAPIER

Quatre cahiers de doléances, ou registres, en format papier, ont été mis à disposition des visiteurs, dans les Mairies concernées, afin de recueillir leurs avis et remarques.



LE RECUEIL DES AVIS ET LES TEMPS FORTS DE LA CONCERTATION

Les contributions des riverains et usagers ont été recueillies via différents canaux, à savoir :

- Le registre numérique, ouvert durant la phase de concertation publique,
- Les registres en format papier, disponibles en Mairie,
- Les permanences en Mairies,
- Les réunions publiques.

Dates des permanences

Marly	25 novembre 2021 <i>14h-17h</i>
	14 décembre 2021 <i>9h-12h</i>
	18 janvier 2022 <i>9h-12h</i>
Montigny-lès-Metz	25 novembre 2021 <i>9h-12h</i>
	14 décembre 2021 <i>14h-17h</i>
	25 janvier 2022 <i>14h-17h</i>
Metz	21 décembre 2021 <i>9h-11h en Mairie annexe Gare</i> <i>14h-17h à l'Hôtel de Ville</i>
	20 janvier 2022 <i>9h-12h à l'Hôtel de Ville</i> <i>13h-15h en Mairie annexe Gare</i>

Dates des réunions publiques

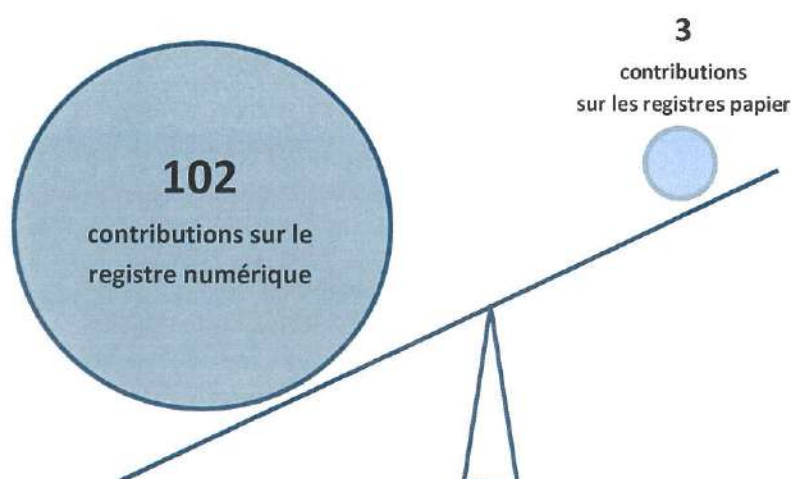
Marly	22 novembre 2021 Réunion publique GRAND PUBLIC <i>19h, NEC</i>
Montigny-lès-Metz	18 novembre 2021 Réunion publique COMMERCANTS <i>19h, Espace Europa</i>
	15 décembre 2021 Réunion publique GRAND PUBLIC <i>19h, Espace Europa</i>
Metz	17 janvier 2022 Réunion publique COMMERCANTS <i>19h, Hôtel de Ville</i>
	21 janvier 2022 Réunion publique GRAND PUBLIC <i>19h, Ecole Sainte-Thérèse</i>
	24 janvier 2022 Réunion publique GRAND PUBLIC <i>19h, Hôtel de Ville</i>

3. LE BILAN DE LA CONCERTATION : LES GRANDS CHIFFRES

Cette partie présente les grands résultats de la concertation publique relative au projet METTIS C et permet, en un coup d'œil, de connaître, d'une part, les thèmes qui ont fait réagir le grand public et d'autre part, les canaux d'échanges privilégiés.

LES CONTRIBUTIONS ECRITES

Lors de la concertation préalable, 105 contributions écrites ont été recueillies via les canaux mis à disposition du grand public. Ces contributions rassemblent des avis, des interrogations ainsi que des propositions quant au projet présenté.



La majeure partie des contributions écrites a été effectuée via le registre numérique.

La voie numérique s'est donc avérée être la voie favorisée pour le dépôt des contributions.

LES RENCONTRES

REUNIONS PUBLIQUES

Les réunions publiques organisées ont rencontré un franc succès puisqu'au total, près de 415 participants ont été dénombrés.



Nombre de participants à chaque réunion publique METTIS C

Également, lors de la réunion publique diffusée en temps réel sur la plateforme Youtube, 260 connections ont été comptabilisées.

Au 21 mars 2022, la vidéo de cette réunion publique du 24 janvier 2022, qui est toujours disponible en ligne, avait été vue 651 fois.



HÔTEL DE VILLE-MAIRE DE METZ
Réunion publique du 24 Janvier 2022 - Nouvelle Ligne Mettis C
651 vues • Diffusée en direct le 24 janv. 2022

PERMANENCES

Les permanences organisées ont permis à 48 personnes de poser leurs questions et d’échanger sur le projet avec les équipes de l’Eurométropole de Metz.



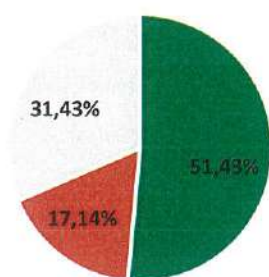
Nombre de participants à chaque permanence METTIS C

Lors de ces moments en format restreint, les riverains ont pu visualiser les propositions d’aménagement à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail par exemple.

Des informations quant aux usages inhérents aux diverses activités situées le long de l’axe de METTIS C ont pu être partagées avec l’Eurométropole. Certains riverains ont fait part de leur attachement au patrimoine arboré privé et public.

L’ensemble de ces échanges est intégré au présent bilan de concertation et sera pris en compte dans le cadre des études ultérieures.

AVIS GENERAL SUR LE PROJET



■ EN FAVEUR DU PROJET ■ CONTRE LE PROJET ■ NEUTRE

Ce diagramme retranscrit uniquement les avis recueillis sur les registres papier et numérique.

51,43 % des avis se positionnent en faveur du projet, même si dans certains cas, ces avis s'accompagnent de propositions, réserves et/ou interrogations.

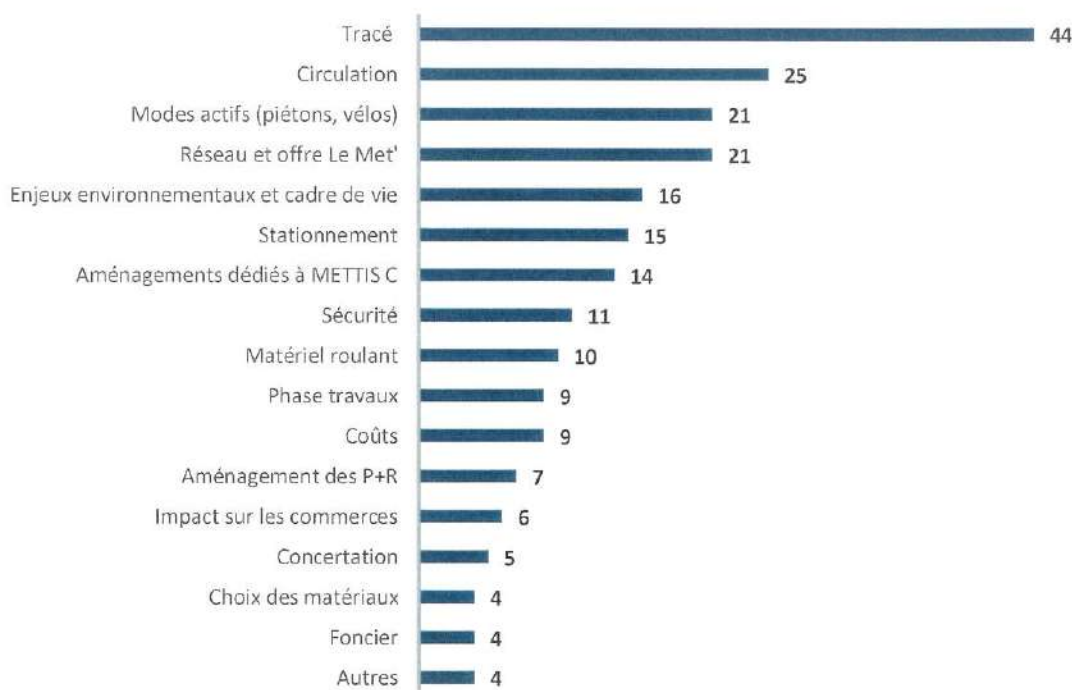
Les contributions ne comportant que des questions quant aux caractéristiques du projet ou ne concernant pas directement le projet sont considérées comme neutres.

LES GRANDS THEMES ABORDES

THEMATIQUES ABORDEES DANS LES REGISTRES

Les 105 contributions recueillies grâce aux registres mis en place abordent de multiples thèmes inhérents à un tel projet de mobilité.

Notons que les contributions déposées sur les différents registres concernent, pour 50 % d'entre elles, plusieurs thématiques.



Nombre d'occurrences des grands thèmes abordés dans les contributions écrites

La moitié des contributions déposées sur les registres intègre des propositions quant aux thématiques exposées ci-dessus.

THEMATIQUES ABORDEES EN PERMANENCES

Lors des permanences organisées dans le cadre de la concertation METTIS C, le public est venu à la rencontre des équipes de l'Eurométropole de Metz, en premier lieu afin de recueillir des informations générales concernant le projet.

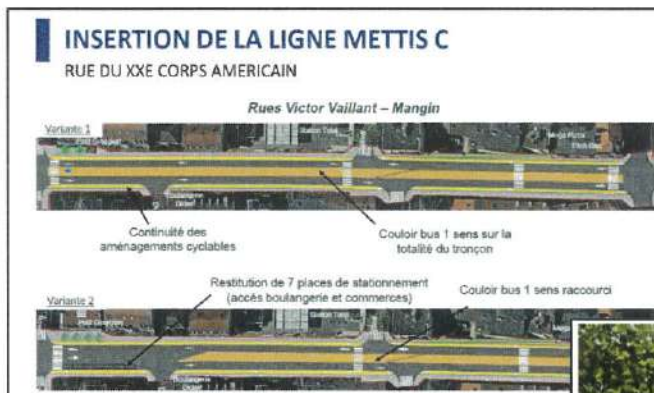
Parmi les 48 visiteurs, plusieurs se sont rendus en permanences dans l'objectif d'obtenir une réponse ou un éclairage quant à une question très précise, comme par exemple :

- *Quel aménagement est prévu devant mon domicile ?*
- *Comment pourrai-je accéder à mon domicile ?*
- *Mon terrain est concerné par un emplacement réservé, quels sont les impacts du projet sur celui-ci ?*
- *Quels seront les stationnements à proximité de mon domicile ou de mon lieu de travail ?*
- *Y aura-t-il un METTIS C me permettant de rentrer en bus depuis la Gare de Metz en fin de journée ?*

LES PERMANENCES : UN FORMAT ADAPTE AUX PREOCCUPATIONS INDIVIDUELLES

Ces temps d'échanges, libres et sans contrainte de temps, ont permis de renseigner le public sur le calendrier général et sur les grandes lignes du projet.

A la demande des visiteurs, les propositions d'aménagement ont été présentées en détail à l'aide de planches d'insertion et de vues 3D.



Exemple de supports utilisés lors des permanences

THEMATIQUES ABORDEES EN REUNIONS PUBLIQUES

Lors des réunions publiques, un support de présentation a été diffusé et commenté. Ainsi, après une introduction du Maire de la commune et de la Vice-Présidente déléguée, le contexte et les grandes lignes du projet ont été présentés par les services techniques de l'Eurométropole de Metz. Par la suite, une présentation spécifique dédiée aux habitants et riverains de la commune ou du quartier correspondant au lieu de la réunion publique a été réalisée, cela dans l'objectif d'exposer au public les éléments le concernant directement.



Réunions publiques METTIS C : Présentation de planches d'insertion, de bilan de stationnement, de vues 3D



Les thèmes qui ont été abordés lors des réunions publiques sont nombreux. Les discussions engagées se sont en partie basées sur les éléments présentés par l'Eurométropole de Metz.

S'il est délicat de catégoriser précisément l'intégralité des interventions, du fait de leur lien avec de multiples thématiques, il est toutefois possible de dégager les grands sujets abordés par les participants lors des réunions publiques :

- Opportunité et coût du projet
- Réorganisation et impacts sur le stationnement
- Impacts sur les conditions de circulation
- Activités situées le long de l'axe
- Qualité de service sur la ligne METTIS C
- Prise en compte des vélos
- Sécurisation aux abords des établissements scolaires
- Avenir du réseau Le Met'
- Hydrogène et choix du matériel roulant
- Qualité des aménagements urbains

4. LES AVIS EXPRIMES ET ECLAIRAGES APPORTES

Suite à l'analyse de l'ensemble des contributions effectuées par écrit et aux échanges intervenus lors des réunions publiques et des permanences, voici la synthèse thématique des avis et doléances exprimés.

LA METHODOLOGIE SUIVIE DANS LE CADRE DU BILAN

Le bilan de la concertation préalable menée dans le cadre de la mise en œuvre de la ligne METTIS C présente les contributions (avis, propositions, interrogations) de manière anonyme lorsque celles-ci ont été exprimées par des particuliers, en réunion publique, permanences ou via les registres mis à disposition.

Le présent rapport n'a pas vocation à répondre à la totalité des interrogations ou propositions formulées lors de la phase de concertation, toutefois il s'attache à synthétiser les retours du public et à l'éclairer quant aux grands questionnements identifiés concernant le projet METTIS C.

OPPORTUNITE ET INTERET DU PROJET

CHOIX DU TRACÉ

Le choix du tracé a fait l'objet de nombreuses contributions, tant à l'oral qu'à l'écrit.

44 avis exprimés dans les registres évoquent la question du tracé de la ligne METTIS C, et demandent plus particulièrement une desserte de METTIS C :

- de Saint-Julien-lès-Metz,
- du secteur ActiSud,
- du quartier de Metz-Vallières.

La desserte du Plateau de Frescaty, en cours de reconversion et depuis l'arrivée du site Amazon, a également soulevé des interrogations, notamment lors des réunions publiques.

S'agissant de la commune de Marly, plusieurs contributions ont concerné la desserte du cœur de Marly et notamment les rues des Ecoles et de Metz, dont les emprises sont contraintes. Plusieurs personnes se disent inquiètes quant à la circulation, dans ces rues, de véhicules de bus à haut niveau de service, type METTIS, et de l'impact sur la sécurité des usagers de l'espace public.

Le tracé de METTIS C a par ailleurs soulevé des interrogations quant à l'itinéraire proposé au niveau de l'hypercentre de Metz. Certains avis, peu nombreux, considèrent que la ligne METTIS C devrait rejoindre la Gare de Metz depuis la Place du Roi George au lieu de desservir directement la Place de la République.

Le prolongement futur de la ligne vers le secteur Nord-Est du territoire a été demandé explicitement par 5 contributeurs sur les registres.

Enfin, une dizaine d'avis ou de contributions exprimés que ce soit dans les registres, en permanences ou lors des réunions publiques, ont abordé la possibilité d'utiliser l'ancienne voie ferrée Metz / Château-Salins afin d'y faire circuler la future ligne METTIS C sans impacter les conditions de circulation notamment.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

CHOIX DU TRACE

Pourquoi retenir cet axe ?

En 2019, l'Eurométropole de Metz a engagé les études d'opportunité et de faisabilité quant à la mise en œuvre de sa 3ème ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Comme expliqué dans la 1ère partie du présent rapport, un diagnostic complet a été réalisé afin de déterminer le corridor le plus pertinent pour accueillir cette nouvelle ligne de BHNS.

L'axe retenu est celui présentant le meilleur potentiel, rapporté au linéaire de la ligne, de desserte et de demande en transport. Axe routier majeur pénétrant du territoire, c'est également sur cet axe que le besoin d'améliorer la sécurité des usagers est le plus fort.

Ainsi, notamment au regard des enjeux de desserte de la population, des emplois et des emprises disponibles, la possible réutilisation de l'ancienne voie ferrée n'a pas été retenue.

La desserte des communes et quartiers fera l'objet d'études plus détaillées dans le cadre de la réorganisation du réseau Le Met' qui accompagnera la mise en œuvre de METTIS C.

Par ailleurs, cette voie ferrée a été identifiée dans le cadre du plan vélo de l'Eurométropole de Metz et sera mise au service des modes actifs dans une logique de connexion cyclable avec le sud du territoire.

La desserte du Plateau de Frescaty

Une variante de tracé consistant à desservir le Plateau de Frescaty, et notamment le site Amazon, a été analysée dès le stade des études d'opportunité. Compte tenu du potentiel de desserte et du linéaire de cette variante, celle-ci n'a pas été retenue. Une solution adaptée au fonctionnement du site, à savoir la ligne N70, a été mise en place en septembre 2021. Cette ligne qui rencontre un franc succès aux heures de prise de poste du site Amazon a été renforcée quelques mois après sa mise en service.

Le choix de desservir la Place de la République à Metz

La Place de la République est l'arrêt le plus important du réseau Le Met'. Afin d'assurer une connexion directe pour les habitants du sud de l'agglomération, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Liane 2, il a été choisi d'y amener la ligne METTIS C. La définition de l'itinéraire de METTIS C au niveau de l'hypercentre de Metz a également fait l'objet d'analyses spécifiques lors des études d'opportunité et de faisabilité.

La desserte de la rue des Ecoles et de la rue de Metz à Marly

Ces rues ont effet des largeurs faibles pouvant rendre complexe le croisement de véhicules de grand gabarit à allure normale. C'est pourquoi l'Eurométropole étudie un dispositif de gestion par feux à mettre en œuvre au niveau des zones les plus contraintes afin d'assurer la sécurité des usagers et le croisement des futurs bus.

Faire circuler la ligne METTIS C dans un seul sens uniquement au niveau de ces rues n'est pas jugé pertinent d'un point de vue de l'offre de transport en commun puisque les arrêts de montée et de descente seraient très éloignés.

Lors des études d'opportunité, une variante qui consiste à emprunter la RD113a pour la partie sud du tracé a été analysée. Le potentiel de desserte de ce scénario est inférieur au scénario retenu (11 500 habitants et 3 100 emplois desservis pour ce dernier, contre 9 500 habitants et 2 900 emplois pour le tracé via la RD113a).

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CADRE DE VIE

Parmi les avis exprimés concernant les enjeux environnementaux, la grande majorité met en avant les bénéfices apportés par le projet au regard de l'amélioration de la qualité de l'air et de la baisse des nuisances sonores.

Ces avis traduisent une volonté de faire évoluer la mobilité vers des usages plus durables (moins de voitures, usage de modes actifs pour les déplacements de courte distance, etc.).

A plusieurs reprises, le public a fait part de son souhait d'avoir un verdissement de l'axe METTIS C. Le maintien des arbres, notamment de grand développement, situés sur des espaces privés a également été mis en avant. Les riverains concernés ont fait part de l'intérêt que représentent ces arbres en termes de cadre de vie, de patrimoine, mais également de masques contre les nuisances urbaines.



Exemples d'arbres identifiés dans la cadre de la concertation préalable

Certaines personnes se sont opposées à ces premiers points de vue et estiment, de manière explicite, que le projet aura un impact négatif sur l'environnement.

La thématique de la sécurité, élément indissociable de la qualité du cadre de vie, a également été abordée à de multiples reprises. Celle-ci sera traitée de manière transversale dans les items présentés ci-après, et notamment dans les paragraphes relatifs aux modes actifs et à la circulation.

COUT DU PROJET

Le coût total du projet a été abordé par le public dans le cadre de la concertation préalable.

Les avis exprimés se partagent en deux catégories considérant respectivement que :

- le coût est trop important au regard du linéaire partiel de site propre,
- le fonctionnement de la Liane 2 actuelle est satisfaisant et que le besoin n'est pas présent.

Le nombre d'occurrences dans les registres reste relativement faible (9 contributions évoquent ce sujet). Cette question a été abordée également lors des réunions publiques et permanences.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

COUT DU PROJET

Le coût global du projet METTIS C s'élève à 65,7 millions d'euros. Ce coût intègre l'achat des bus, les travaux à réaliser pour le dépôt des bus et bien sûr les travaux de réaménagement importants, notamment le long des rues Costes-et-Bellonte à Marly, Général Franiatte à Montigny-lès-Metz et du XXème Corps Américain à Metz. En effet, des travaux dits « de façade à façade » seront réalisés afin d'embellir cet axe et d'améliorer, non seulement le système de transport en commun, mais également la place laissée aux modes actifs (piétons et vélos).

LE PROJET

MODES ACTIFS

La sécurisation et l'amélioration des conditions de circulation des cyclistes et des piétons a été largement évoquée lors de la concertation préalable.

Les grands principes d'aménagements de l'espace public ont été présentés au public. Beaucoup d'interrogations ont émergé quant à la mise en place concrète des aménagements cyclables, notamment. Celles-ci ont notamment concerné :

- le type d'aménagement :
 - *Y aura-t-il une séparation avec les voies de circulation dédiées aux voitures ? Le cas échéant, comment sera-t-elle matérialisée ?*
 - *Les aménagements seront-ils bidirectionnels ?*
 - *Comment éviter les potentiels conflits piétons/vélos ?*
 - *Quelle séparation avec les aménagements piétons ?*
- la continuité des aménagements vélo :
 - *Comment est géré le passage de certains points contraints (le Pont Franiatte notamment) ?*
 - *Comment les cyclistes seront dirigés au niveau des carrefours ?*
 - *Y aura-t-il une continuité depuis Marly ?*
 - *Quels aménagements au niveau de la rue de Verdun et de l'Avenue Leclerc de Hauteclocque à Metz ?*
- les services vélos :
 - *Y aura-t-il du stationnement aux abords de la ligne METTIS C (au niveau des stations, des P+R, du quartier Saint-André à Montigny-lès-Metz, etc.) ?*
 - *Sera-t-il sécurisé ou surveillé ?*
 - *Sera-t-il possible de monter à bord des véhicules avec son vélo ?*

La prise en compte et la sécurisation des modes actifs sont des thèmes qui sont notamment ressortis lors des réunions publiques de Metz – Nouvelle Ville (21 janvier 2022) et de Metz Hypercentre – Outre-Seille (24 janvier 2022).

Les contributions déposées sur les registres ont parfois pris la forme de propositions et plusieurs personnes ont déposé des pièces jointes (exemple photos, guides, etc.).

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

MODES ACTIFS

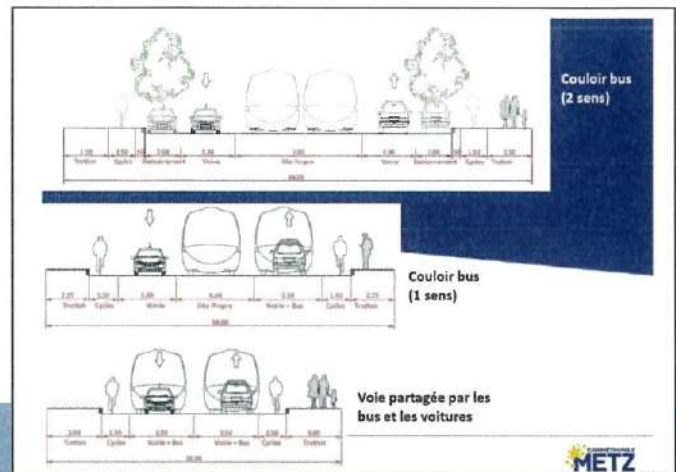
L'Eurométropole de Metz souhaite s'engager en faveur du développement des mobilités actives dans le cadre du projet METTIS C.

Lors des phases ultérieures, l'Eurométropole de Metz, avec l'appui de sa Maîtrise d'œuvre, étudiera plus en détail les aménagements dédiés aux piétons et aux vélos, de manière à sécuriser leurs déplacements le plus possible, notamment aux abords des établissements scolaires qui jalonnent le tracé de METTIS C. Les études ultérieures seront l'occasion de requestionner le principe d'aménagement présenté lors de la concertation (pistes cyclables unidirectionnelles, pistes bidirectionnelles sur certains secteurs), le traitement des séparations piétons/vélos/voitures, les matériaux utilisés et les services vélos à prévoir le long de l'axe.

Il est toutefois important de noter qu'il existe des contraintes urbaines d'emprises et d'ouvrages limitant les possibilités d'aménagement. Tous ces enjeux seront bien entendu pris en compte dans les études à venir.

AMENAGEMENTS DEDIES A METTIS C

S'agissant des aménagements propres à la ligne METTIS C, 11 contributions écrites regrettent le linéaire partiel de site propre le long de l'itinéraire et craignent que le bus METTIS C se retrouve ralenti par les conditions de trafic au niveau des secteurs dans lequel il sera dans les voies de circulation générale.



LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE LINEAIRE DE COULOIRS BUS

Le projet intègre, sur 45 % de son tracé, l'aménagement ou la réutilisation de couloirs dédiés à la circulation des bus, ou voies en site propre.

Les premiers principes retenus par l'Eurométropole dans la conduite des études sont de maintenir la circulation générale dans les deux sens, de rendre les cheminements piétons conformes aux normes « Personnes à Mobilité Réduite » et d'insérer des aménagements cyclables. Compte tenu de ce prérequis et du fait que l'axe retenu pour le projet METTIS C présente, sur certains tronçons, des largeurs faibles, il n'est pas possible d'aménager des couloirs dédiés aux bus sur la totalité du tracé en maintenant les immeubles existants.

Une aide forte et en temps réel au niveau des carrefours permettra de faciliter la circulation des véhicules METTIS C en leur donnant une priorité de passage.

Les stations ainsi que leurs équipements n'ont été mentionnés que très peu de fois au cours de la concertation préalable. Le projet présenté au public propose des stations à haut niveau de service (abris, bornes d'achat de titres, information en temps réel, vidéosurveillance, etc.).

Les quelques contributions recueillies concernent la mise en place d'abris bus, de vidéosurveillance et de stationnement vélo au niveau des stations de la future ligne.

AMENAGEMENTS DES P+R

L'aménagement des 2 parcs-relais, ou P+R, n'a pas soulevé beaucoup d'interrogations. Les quelques avis exprimés sont positifs et accueillent favorablement ces infrastructures.

CHOIX DES MATERIAUX

Le choix des matériaux a fait l'objet de 4 contributions écrites mais a été abordé plusieurs fois lors des permanences et des réunions publiques.

Le public a fait ressortir les points suivants :

- les bordures en calcaire mises en œuvre lors des projets METTIS A et B sont peu appréciées car peu durables ;
- souhait d'éviter la mise en œuvre de matériaux bruyants type pavés ;
- souhait de choisir des matériaux adaptés et confortables pour le revêtement des aménagements cyclables ;
- le choix des matériaux peut avoir un impact positif sur la réduction des îlots de chaleur urbains.

MATERIEL ROULANT

Le matériel roulant a été abordé lors de la concertation. On note 10 contributions déposées dans les registres, ce sujet a également été abordé lors de chaque rendez-vous avec le public.

Les sujets abordés peuvent être classés selon les 2 thématiques suivantes :

- Capacité et gabarit : si la capacité importante des véhicules est appréciée, le gabarit est parfois jugé trop imposant pour circuler le long de l'itinéraire retenu, notamment à Marly ;
- Energie Hydrogène : cette thématique a soulevé le plus d'avis et d'interrogations lors des échanges, comme par exemple :
 - *Pourquoi avoir choisi l'Hydrogène ?*
 - *Quels sont les avantages de cette solution ?*
 - *Quelle est l'origine de l'électricité nécessaire à la production de l'hydrogène ?*
 - *Cette solution est-elle sécurisée ?*
 - *Son rendement est-il intéressant ?*

L'intérêt environnemental (diminution des émissions de polluants et des nuisances sonores) des bus fonctionnant à l'hydrogène a globalement été mis en avant dans les avis et échanges.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

MATERIEL ROULANT

Les bus de la ligne METTIS C utiliseront l'énergie Hydrogène, issue de la filière territoriale de production et de distribution de l'hydrogène. Le choix des véhicules dédiés à la ligne METTIS C fera l'objet d'études dès 2022 afin de doter la ligne de bus capacitaires et propres.

RESEAU ET OFFRE LE MET'

Cette thématique a été largement abordée dans le cadre de la concertation publique. 21 contributions écrites évoquent spécifiquement l'offre du réseau Le Met', et plus spécifiquement :

- le renforcement de l'offre des lignes existantes (fréquence, régularité) ;
- le maintien des lignes existantes (L3 et L1 notamment) ;
- l'organisation de points de connexion avec la ligne METTIS C, également en d'autres endroits qu'au centre-ville de Metz.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

RESEAU LE MET'

Le réseau de transports en commun Le Met' sera repensé avec l'arrivée de la nouvelle ligne METTIS C et du prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman.

Il est prévu de maintenir la Liane 3 qui dessert, au sud, Montigny-lès-Metz ainsi que le quartier Metz-Sablon. Le terminus de cette ligne sera modifié de manière à organiser une connexion directe avec la ligne METTIS C au niveau du giratoire et du P+R Costes-et-Bellonte. Une nouvelle infrastructure, dédiées aux bus, sera ainsi créée depuis l'actuel terminus de la Liane 3 et jusqu'au futur P+R.

IMPACTS DU PROJET

CIRCULATION

L'évolution des conditions de circulation est un des principaux thèmes abordés par le public puisque celui-ci a été évoqué longuement lors de chaque réunion publique et permanence. 25 avis le concernant ont également été recueillis dans les registres.

La synthèse des avis, interrogations et contributions est la suivante :

- la moitié des avis exprimés est défavorable au projet du fait des nuisances, d'après eux, engendrées par le projet sur les conditions de circulation mais aussi sur la sécurité des usagers (à Marly et sur l'axe XXème Corps Américain – Général Franiatte) ;
- une partie met en avant le besoin de réduire l'usage de la voiture au profit de celui des mobilités durables dans un objectif d'amélioration du cadre de vie (réduction de la pollution, apaisement des circulations, etc.) ;
- de nombreuses questions ont été également posées concernant l'impact réel du projet et sur le report qui pourrait découler de la modification de l'axe XXème Corps Américain – Général Franiatte notamment.

Des demandes très spécifiques ont par ailleurs été formulées, comme par exemple :

- l'équipement d'un carrefour à feu entre l'allée Philippe Lebon et la rue de Nomény, à Montigny-lès-Metz,
- la sécurisation du passage piéton rue de Verlaine / rue de Verdun à Metz.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

CIRCULATION

Le volet « circulation » fait l'objet d'études spécifiques.

L'Eurométropole de Metz étudie, grâce à son modèle multimodal de déplacements, les différentes solutions permettant une gestion du trafic la plus optimisée possible.

Des simulations dynamiques permettront d'illustrer, de manière relativement précise, les flux de véhicules le long du tracé de la ligne METTIS C mais également à l'échelle des quartiers traversés. Ces éléments seront présentés au public ultérieurement.

STATIONNEMENT

Les impacts du projet sur l'offre de stationnement ont été présentés. Des bilans avant/après ainsi que les pistes envisagées pour compenser les pertes de places de stationnement ont été expliqués par l'Eurométropole de Metz. S'agissant du stationnement, les contributions recueillies (dont 15 sur les registres) ne sont pas les mêmes en fonction de la commune ou du quartier concernés :

- A Montigny-lès-Metz, les principales inquiétudes ont majoritairement été exprimées par les commerçants et par les professions de santé.
- A Metz, et tout particulièrement pour le quartier Nouvelle-Ville, ce sont à la fois les riverains et les commerçants qui ont manifesté leur inquiétude quant à la modification de l'offre de stationnement.

Des pistes de compensation de l'offre de stationnement ont notamment été suggérées au niveau :

- le long de l'Allée Philippe Lebon à Montigny-lès-Metz,
- du Square Dornes à Metz,
- du parking du supermarché Auchan, rue de XXème Corps Américain à Metz.

Concernant cette dernière piste de compensation, les avis sont partagés. En effet, si la totalité confirme la nécessité de pouvoir avoir accès librement à cette zone pour s'y stationner, certains souhaitent l'augmentation du nombre de places via la création d'un parking en ouvrage quand d'autres ne sont pas favorables à une infrastructure minérale génératrice de nuisances supplémentaires, visuelles et sonores, en milieu urbain.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

STATIONNEMENT

Comme évoqué lors de la concertation préalable, l'Eurométropole étudiera toutes les pistes de compensation des places de stationnement supprimées. Des discussions ont d'ores et déjà été engagées avec les différents partenaires sur ce volet.

Ce travail sur la restitution de places s'accompagnera bien sûr d'une réflexion globale sur la réglementation du stationnement (zone bleue, arrêt minute, etc.).

Le lien entre le bon fonctionnement des commerces situés le long de l'axe METTIS C et l'offre et la disponibilité du stationnement a été mis en avant à de multiples reprises, et notamment lors des réunions publiques consacrées aux commerçants de Montigny-lès-Metz et de Metz.

Sur les registres, 6 contributions déposées évoquent la nécessité de maintenir les activités le long de l'axe ainsi que leur accessibilité, pour les piétons et les véhicules de livraisons.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

LIVRAISONS DES COMMERCES

Les plans présentés lors de la concertation préalable sont issus des études préliminaires. Le principe retenu pour cette première phase était de présenter au public les grandes lignes du projet ainsi que différents principes d'insertion sur plusieurs secteurs urbains.

L'Eurométropole n'a ainsi pas identifié, sur les plans présentés, l'emplacement des aires de livraisons. Ce volet est toutefois essentiel et fera l'objet d'analyses poussées dans les phases d'étude ultérieures. Celles-ci se baseront sur les échanges ayant eu lieu avec les commerçants concernés lors de la concertation préalable et sur les résultats de l'enquête spécifique menée au printemps 2022.

FONCIER

Un des principes retenus dans le cadre de ce projet est de ne pas détruire de bâtiment dans un objectif d'élargir les emprises de voirie.

Les plans présentés, issus des études préliminaires, intègrent des acquisitions d'emprises privées dont certaines sont des emplacements réservés inscrits dans les PLU des communes concernées. De ce fait, certains riverains ont relevé les potentielles acquisitions foncières visant leurs parcelles et ont transmis leurs doléances interrogations diverses en réunion publique, en permanence ainsi que dans les registres (4 contributions écrites).

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

ACQUISITIONS FONCIERES

Les équipes de l'Eurométropole ont engagé les premiers échanges avec les riverains concernés par de potentielles acquisitions foncières afin d'augmenter les largeurs de l'espace public. Un travail fin sera mené dès 2022, en concertation avec les riverains concernés, afin de définir précisément les emprises nécessaires au projet ainsi que l'utilité de leur mobilisation à des fins d'intérêt général.

PHASE TRAVAUX

Les grandes lignes du calendrier du projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C ont été présentées lors de la concertation préalable. La phase relative à la réalisation des travaux soulève, naturellement des inquiétudes, tant du côté des commerçants que des riverains. 9 contributions écrites déposées dans les registres évoquent ce sujet.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

PHASE TRAVAUX

Les éléments de calendrier relatifs à la mise en œuvre du projet ont été présentés au public lors de la phase de concertation. Globalement, les travaux propres au projet sont estimés à 2 ans, sachant que des travaux préalables seront réalisés par les concessionnaires de réseaux.

Le phasage des travaux sera étudié lors des phases ultérieures.

L'Eurométropole de Metz s'est engagée à communiquer largement auprès du public, des riverains et des commerçants afin que cette phase travaux se déroule au mieux.

L'Eurométropole s'est également prononcée en faveur de la mise en place d'une commission d'indemnisation des commerçants afin de les aider durant la phase travaux.

MODALITES DE CONCERTATION

Les modalités et l'organisation de la concertation préalable ont également fait l'objet de contributions au sein des registres, en permanences et en réunions publiques.

La concertation préalable a, de manière générale, été accueillie favorablement. Le public a apprécié la présentation du projet et la rencontre avec les élus et équipes de l'Eurométropole de Metz.

Toutefois, plusieurs avis ont été formulés quant à manque d'informations :

- sur les panneaux des expositions,
- sur internet, sur le site de l'Eurométropole et le site dédié à la concertation préalable.

LES EXPLICATIONS DE L'EUROMETROPOLE

MISE A DISPOSITION DES DETAILS DU PROJET

L'Eurométropole mettra à disposition du public, sur son site internet, les éléments présentés lors des réunions publiques et des permanences afin que chacune et chacun puisse comprendre le projet, notamment à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Les équipes de l'Eurométropole restent à la disposition du public, même après la fermeture de la concertation préalable. Une adresse mail (mettis-c@eurometropolemetz.eu) a été créée afin de recueillir les questions et doléances propres au projet.

En 2022, les études plus approfondies seront menées et l'Eurométropole organisera des échanges concernant notamment le volet foncier et le fonctionnement des commerces (via l'enquête « livraisons » par exemple).

La phase d'enquête publique, qui aura lieu en 2023, constituera un nouveau temps d'échanges avec la population.

Plus d'informations sur le projet :

mettis-c@eurometropolemetz.eu

Résumé de l'acte

057-200039865-20220627-2022-06-DC11-DE

Numéro de l'acte : 2022-06-DC11
Date de décision : lundi 27 juin 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Présentation du bilan de la concertation préalable relative au projet de mise en œuvre de la ligne METTIS C
Classification : 8.7 - Transports
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/06/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220627-2022-06-DC11-DE
Document principal :

Historique :

29/06/22 15:29	En cours de création	
29/06/22 15:30	En préparation	Catherine DELLES
29/06/22 15:54	Reçu	Catherine DELLES
29/06/22 15:55	En cours de transmission	
29/06/22 15:58	Transmis en Préfecture	
29/06/22 16:16	Accusé de réception reçu	

